



GRAND PARIS  
**SEINE  
& OISE**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



**Les lingettes, c'est pas dans**  
**LES T**  **ILETTES !**

**PAS DE LINGETTES NI D'AUTRES DÉCHETS  
DANS LES TOILETTES !**

# 233



c'est le nombre de lingettes utilisées chaque seconde en France.



**ENSEMBLE, PRÉSERVONS  
NOS RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT  
ET NOTRE ENVIRONNEMENT !**

L'utilisation privilégiée de lingettes dans les pièces humides engendre une erreur commune dont la gravité est méconnue : se débarrasser des lingettes usagées dans les toilettes.

Multi-usages et pratiques, les lingettes jetables ont conquis un large public. On les utilise, entre autres, pour se laver les mains ou nettoyer les surfaces.

Dans la majorité des cas, ces lingettes ne sont pas jetées au bon endroit.

**Même lorsqu'elles sont biodégradables, il faut impérativement les jeter à la poubelle** et non dans les toilettes, pour éviter de détériorer les réseaux d'assainissement des eaux usées.

**PAS D'ERREUR ! LA LINGETTE,  
C'EST À LA POUBELLE !**

En effet, malgré la mention « biodégradable » présente sur leur emballage, les lingettes doivent être jetées à la poubelle. Elles ne se dissolvent pas dans l'eau ! Elles ont, du fait de leur structure fibreuse, une très grande facilité à s'agglomérer entre elles et bouchent très rapidement le système d'assainissement.

## LES LINGETTES :

**1. Bouchent** les canalisations de vos habitations et du réseau public de collecte des eaux usées

**2. Bloquent** les équipements de traitement à l'entrée des stations d'épuration

**3. Polluent** l'environnement et les cours d'eau car elles ne sont pas biodégradables immédiatement

